

## Témoignages partagés sur le site de l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services)

### « LES EFFETS DE LA CRISE DU COVID 19 SUR L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES »

Ce témoignage a été transmis à l'Odenore en réponse à l'appel à témoignages qui cherche à rendre visible les effets pour l'accès aux droits et aux services de la crise du COVID19, du point de vue des intervenants (professionnels ou bénévoles) des politiques sociales et de santé.

Le descriptif de cet appel est disponible sur le site de l'Observatoire : <https://odenore.msh-alpes.fr/>

**Comme tous les autres témoignages déposés, celui-ci est restitué tel quel nous a été transmis. Il engage la responsabilité de leur(s) seul(s) auteur(s).**

Témoignage reçu le 18 juin 2020

Type d'acteur ayant témoigné : Association

#### **1- Brève description du type de structure ou d'organisme dans lequel vous exercez, ainsi que de ses missions**

Association de droit au logement.

#### **2- Les effets constatés ou craints de la crise sur l'accès aux droits, aux services, aux soins, pour les personnes que vous rencontrez**

Désespoir, précarisation, grande anxiété, isolement, aggravation de pathologies psychiques et mentales chez certaines personnes.

#### **3- L'apparition de nouvelles demandes et/ou de nouveaux publics exprimant des difficultés d'accès aux droits, aux services, aux soins**

Habituellement nous répondons uniquement aux problématiques liées au logement mais à présent les personnes nous consultent pour toutes les thématiques liées à leur vie sociale car elles ne trouvent plus d'interlocuteurs. Leur situation s'est aggravée durant la crise et elle ne s'améliore pas depuis la sortie du confinement. Le blocage sur un élément social (par exemple l'accès retardé à un logement, ou un dysfonctionnement des versements CAF...), sans que ce problème puisse se résoudre facilement en raison de la crise, a un impact considérable sur tous les autres aspects de leur vie.

**4- Les réponses et solutions éventuellement apportées (au sein de votre structure et/ou en partenariat avec d'autres)**

Alors que ce n'est absolument pas notre vocation, nous nous sommes retrouvés à dévier notre action d'une part sur une dimension humanitaire en cherchant à assurer la survie quotidienne des adhérent-e-s de l'association par exemple en débloquant des colis alimentaires. D'autre part, nous avons débordé de nos thématiques pour aider les personnes à accéder à leurs droits sur des thématiques que nous maîtrisons peu par le manque d'interlocuteurs. Cette situation nous a amené une surcharge de travail délirante, d'autant que nos interlocuteurs institutionnels habituels sont très difficilement joignables.

**5- Ce que la situation traduit des besoins de changement après la crise, d'enjeux plus généraux en termes de pratiques, d'organisation...**

Besoin de plus de moyens pour les associations y compris pour qu'elles puissent assurer en cas de crise une action plus globale que la seule prérogative des subventions sur projets spécifiques. Augmentation des moyens pour tout le secteur du social, pour les MDS, pour la CAF, la CPAM. Des protocoles d'écoute, de contacts simplifiés avec les institutions.